

RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00615
Numéro SIREN : 331 211 466
Nom ou dénomination : TRANSVALOR

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2021 sous le numéro de dépôt 3276

TRANSVALOR SA
Société anonyme au capital de 424.320 euros
E golf-Park, 950, avenue Roumanille
CS 40237 – Biot
06904 – Sophia Antipolis Cedex



COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Certifié conforme à l'original

R. Brunck
P.D.G.

DocuSigned by:
BRUNCK Robert
021D92FC90404D7...

TRANSVALOR SA		Bilan actif		
E-GOLF PARK 950 AVENUE ROUMANILLE CS 40237 - BIOT 06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX		N° Siret N° Identifiant Période du au		33121146600049 FR69331211466 01/01/20 31/12/20
Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes au 31/12/2020	Au 31/12/19
Capital souscrit non-appelé (I) Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles	1 001 295 €	919 314 €	81 981 €	124 554 €
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	1 001 295 €	919 314 €	81 981 €	124 554 €
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 891 733 €	1 128 563 €	763 170 €	806 801 €
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil	32 228 €	14 592 €	17 636 €	20 859 €
Autres immob. corporelles	1 856 705 €	1 113 971 €	742 734 €	783 142 €
Immobilisations en cours	2 800 €		2 800 €	2 800 €
Avances & acomptes			0 €	0 €
Immobilisations financières	1 677 496 €	51 675 €	1 625 821 €	1 910 457 €
Participations selon mise en équ.				
Autres participations	1 231 315 €	1 000 €	1 230 315 €	1 453 188 €
Créances rattach. à des particip.	167 066 €	50 675 €	116 391 €	197 433 €
Autres titres immobilisés				
Prêts	182 387 €		182 387 €	163 958 €
Autres immob. financières	96 728 €		96 728 €	95 879 €
TOTAL II	4 570 524 €	2 099 552 €	2 470 972 €	2 841 811 €
Stocks et en-cours	23 036 €		23 036 €	20 177 €
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis	23 036 €		23 036 €	20 177 €
Avances & acomptes versés/com.	12 955 €		12 955 €	3 000 €
Avances & acomptes versés/com.	12 955 €		12 955 €	3 000 €
Créances	3 624 034 €	115 870 €	3 508 164 €	4 336 721 €
Clients et comptes rattachés	2 131 244 €	115 870 €	2 015 374 €	2 938 044 €
Autres créances	1 492 790 €		1 492 790 €	1 398 677 €
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	10 507 143 €		10 507 143 €	5 990 768 €
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 507 143 €		10 507 143 €	5 990 768 €
Charges constatées d'avance	527 383 €		527 383 €	417 252 €
Charges constatées d'avance	527 383 €		527 383 €	417 252 €
TOTAL III	14 694 551 €	115 870 €	14 578 681 €	10 767 918 €
Ecart de conversion actif (V)	0 €		0 €	4 953 €
Ecart de conversion actif (VI)			0 €	4 953 €
TOTAL GENERAL (I à VI)	19 265 075 €	2 215 422 €	17 049 653 €	13 614 682 €

TRANSVALOR SA		Bilan passif	
E-GOLF PARK 950 AVENUE ROUMANILLE CS 40237 - BIOT 06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX		N° Siret N° Identifiant Période du au	33121146600049 FR69331211466 01/01/20 31/12/20
Détail des postes	Au 31/12/20	Au 31/12/19	
Capital social ou individuel	424 320 €	424 320 €	
Capital social ou individuel	424 320 €	424 320 €	
Réserves	88 167 €	88 167 €	
Réserve légale	42 432 €	42 432 €	
Rés. statutaires ou contractuelles	45 735 €	45 735 €	
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	7 494 603 €	7 377 127 €	
Résultat de l'exercice	912 741 €	819 571 €	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	8 919 831 €	8 709 185 €	
Avances conditionnées	34 000 €	34 000 €	
TOTAL (II)	34 000 €	34 000 €	
Provisions pour risques	25 598 €	4 953 €	
Provisions pour charges	670 261 €		
TOTAL (III)	695 859 €	4 953 €	
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts & dettes aup. étab. crédit	2 200 000 €		
Emprunts et dettes financ. divers			
Avanc. & acptes reçus/com en cours	88 453 €	217 479 €	
Dettes fourniss. & cptes rattachés	1 422 010 €	1 405 938 €	
Dettes fiscales et sociales	1 669 224 €	1 222 834 €	
Dettes sur immo. et cptes rattachés	351 032 €	421 401 €	
Autres dettes	24 827 €	55 192 €	
Produits constatés d'avance	1 639 705 €	1 531 465 €	
TOTAL (IV)	7 395 251 €	4 854 309 €	
Ecart de conversion passif (V)	4 712 €	12 235 €	
TOTAL GENERAL (I à V)	17 049 653 €	13 614 682 €	

TRANSVALOR SA**Compte de résultat**

E-GOLF PARK
950 AVENUE ROUMANILLE
CS 40237 - BIOT
06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

N° Siret 33121146600049
N° Identifiant FR69331211466
Période du 01/01/20
au 31/12/20

Détail des postes	Au 31/12/20	Au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	8 883 742 €	9 228 554 €
Montant net Chiffre d'affaires	8 726 175 €	8 993 539 €
Ventes de marchandises	171 324 €	244 173 €
Production vendue (B&S)	8 554 851 €	8 749 366 €
Autres produits d'exploitation	157 567 €	235 015 €
Production stockée	2 860 €	20 177 €
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	126 640 €	78 356 €
Reprise /prov. & transferts charge	27 852 €	135 189 €
Autres produits	215 €	1 294 €
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	9 370 621 €	9 127 302 €
Consommation exercice /tiers	1 892 488 €	2 319 421 €
Achats matières premières		
Achats autres approvisionnements		
Variation de stocks Mat./approv.		
Autres achats et charges externes	1 892 488 €	2 319 421 €
Impôts, taxes et vers. assimilés	284 123 €	275 668 €
Impôts, taxes et vers/ assimilés	284 123 €	275 668 €
Charges du personnel	6 300 864 €	5 755 678 €
Salaires et traitements	4 278 099 €	3 951 721 €
Charges sociales	2 022 765 €	1 803 957 €
Dotations aux amortis. & provisions	413 068 €	293 263 €
Amort. sur immobilisations	313 225 €	293 263 €
Provis. sur immobilisations		
Provis. sur actif circulant		
Dotations pour risque et charges	99 843 €	
Autres charges	480 078 €	483 272 €
Autres charges	480 078 €	483 272 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-486 879 €	101 252 €

TRANSVALOR SA**Compte de résultat**

E-GOLF PARK
950 AVENUE ROUMANILLE
CS 40237 - BIOT
06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

N° Siret 33121146600049
N° Identifiant FR69331211466
Période du 01/01/20
au 31/12/20

Détail des postes	Au 31/12/20	Au 31/12/19
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM		
Bénéfice ou perte transféré III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
PRODUITS FINANCIERS (V)	170 426 €	111 016 €
De participations	158 857 €	101 854 €
D'autres valeurs mobil. & créances		
Autres intérêts et produits assim.		
Reprise/provis. & transf. charges	4 953 €	
Différ. positives de change	6 616 €	8 492 €
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.		670 €
CHARGES FINANCIERES (VI)	75 890 €	5 422 €
Dot. aux amort. & aux provisions	51 675 €	4 953 €
Intérêts et charges assimilées	0 €	0 €
Différences négatives de change	24 215 €	469 €
Charges nettes/cess. mob. de plac.		
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	94 536 €	105 594 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	-392 343 €	206 846 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 072 299 €	153 921 €
Sur opérations de gestion	944 €	
Sur opér. de capital, cess. actifs	1 071 355 €	153 921 €
Sur opér. de capital, subv. d'inv.		
Autres opér. de capital		
Reprises/prov. & transf. de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	483 667 €	217 465 €
Sur opérations de gestion	190 039 €	38 897 €
Sur opérations en capital	293 628 €	178 568 €
Dotations aux amort. & provis.		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	588 632 €	-63 544 €
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (IX)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	-716 452 €	-676 270 €
Total des produits (I + III + V + VII)	10 126 467 €	9 493 491 €
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 213 726 €	8 673 919 €
Bénéfice	912 741 €	819 571 €

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS **AU 31 DECEMBRE 2020**

Le total du bilan de l'exercice clos le 31/12/2020, s'élève, avant répartition, à 17 049 653 €.

Le total du compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, est de 10 126 467 €.

Le bénéfice net est de 912 741 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes sont arrêtés le 15 avril 2021 par le Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Du fait de la survenance de la pandémie COVID-19, la société a pu poursuivre son activité avec la mise en place du télétravail, dans la mesure du possible, à partir du 16 mars 2020. Un nombre maximum de 23 salariés est autorisé à venir sur site.

Dans ce cadre, deux Prêts Garantis par l'Etat ont été souscrits en novembre 2020 pour un montant de 2.200K€.

À la suite de la démission du PDG, Madame Patricia RENAUD, Monsieur Robert BRUNCK a été nommé en octobre 2020.

II. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

III. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et, conformément au règlement de l'ANC 2014-03 édictant les normes comptables applicables au plan comptable général 2014.

Elles satisfont au respect du principe d'image fidèle.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, la société applique, pour la première année, la comptabilisation des indemnités de fin de carrière, méthode de référence.

L'incidence de la comptabilisation des indemnités de fin de carrière se traduit par une minoration des capitaux propres à l'ouverture de 596 016 €.

Hormis les remarques précédentes, aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels ni dans les méthodes d'évaluation retenues.

IV. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles : Les coûts de développement sont immobilisés. Ces coûts sont générés en interne, il n'entre dans le coût du développement immobilisé que les dépenses directes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- . Logiciels : 1 à 3 ans
- . Immobilisation incorporelles – coût de développement : 3 ans
- . Immobilisation incorporelles – développement IHM : 7 ans
- . Installations générales, agencements : 10 ans
- . Matériel informatique : 3 à 7 ans
- . Matériel de bureau : 5 ans
- . Mobilier : 5 à 10 ans

b) Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part de situation nette, à la valeur des actifs sous-jacents, à leur rentabilité et perspectives futures, ou à la valeur actuelle des flux de trésorerie future.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, avec compte de régularisation de passif pour les créances libellées en monnaies étrangères.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'évènements passés.

Les incidences chiffrées sont présentées dans le tableau des provisions pour risques et charges ci-après.

Il a été comptabilisé au compte de résultat la somme de 74 245.67 € (dotation 2020) et en report à nouveau la somme de 596 015.52 € (montant cumulé de l'engagement à fin 2019).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- 1/ Taux d'actualisation 0.77%
- 2/ Taux de charges sociales 50,00%
- 3/ Taux moyen de rotation du personnel : 15% jusqu'à 40 ans, 10% jusqu'à 45 ans, 5% jusqu'à 50 ans, 2% jusqu'à 55 ans, 0% au-delà de 55 ans.
- 4/ Age de départ en retraite : 65 ans
- 5/ Départ volontaire des salariés
- 6/ Taux d'évolution des salaires : 1,80%

V. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le produit de la vente d'une licence (permanente ou annuelle) est constaté à la date de son installation chez le client.

Le produit de la maintenance est constaté prorata temporis sur la durée du contrat.

Dans le cadre d'une licence annuelle, la part de maintenance, estimée à hauteur de 16% du prix de vente, est également constatée prorata temporis sur la durée annuelle.

IMPOTS SUR LES BENEFICES

Crédit Impôt Recherche (CIR) / Crédit Impôt Innovation

Depuis 2015, les demandes de CIR sont réalisées avec l'appui d'un prestataire externe.

Le produit comptabilisé sur l'exercice au titre du Crédit Impôt Recherche s'élève à 735 360 €. Tous les crédits d'impôts recherche déclarés sur les exercices antérieurs ont été encaissés au 31/12/2020.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est principalement constitué de cessions de titres de participation pour un montant de 1 071 355€ générant une plus-value sur l'exercice de 777 727€.

VI. AUTRES INFORMATIONS

Fiscalité différée

Le montant total des déficits fiscaux reportables s'élève à a 290 719 €. La société n'ayant pas opté pour la comptabilisation des impôts différés, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé à ce titre.

TRANSVALOR
 E-Golf Park
 950, avenue Roumanille
 CS 40237 - BIOT
 06904 - Sophia Antipolis Cedex
 RCS Antibes B 331 211 466

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

en K €

IMMOBILISATIONS	Valeur brute immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions créations apports et virements de poste à poste	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
			par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>					
Logiciel	546	75			621
Workbench	380				380
TOTAL I	926	75			1 001
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>					
Autres immobilisations corporelles	2 027	152		290	1 889
Immobilisations en cours	3				3
Avances et acomptes					
TOTAL II	2 030	152		290	1 892
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>					
Participations	1 453	71		293	1 231
Créances rattachées à des participations	198	6		36	168
Autres immobilisations financières	259	20			279
TOTAL III	1 910	97		329	1 678
TOTAL GENERAL	4 866	324		619	4 571

TRANSVALOR
 E-Golf Park
 950, avenue Roumanille
 CS 40237 - BIOT
 06904 - Sophia Antipolis Cedex
 RCS Antibes B 331 211 466

ETAT DES AMORTISSEMENTS

en K €

IMMOBILISATIONS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et aux reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Logiciel	801	118		919
TOTAL I	801	118	0	919
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Autres immobilisations corporelles	1 224	195	290	1 129
TOTAL II	1 224	195	290	1 129
<u>TOTAL GENERAL</u> <i>dont exceptionnel</i>	2 025	313	290	2 048

TRANSVALOR
 E-Golf Park
 950, avenue Roumanille
 CS 40237 - BIOT
 06904 - Sophia Antipolis Cedex
 RCS Antibes B 331 211 466

ETAT DES PROVISIONS

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
				0
. Provision pour dépréciation des titres de participation	0	52		52
. Provision pour risques	5	100	5	100
. Provision s/immos corporelles	0			0
. Provision pour dépréciation de créances douteuses	130		14	116
. Provision pour indemnité fin de carrière (voir note ci-dessous)		670		670

TRANSVALOR
 E-Golf Park
 950, avenue Roumanille
 CS 40237 - BIOT
 06904 - Sophia Antipolis Cedex
 RCS Antibes B 331 211 466

PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

en K €

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	11
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	113
Créances fiscales	769
Divers	2
TOTAL	895

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	721
Dettes fiscales et sociales	1 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	1 954

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

en K €

Charges constatées d'avance	Montant
Loyer	66
Assurances	46
Maintenance	63
Redevances	126
Autres	226
TOTAL	527

Produits constatés d'avance	
Licences	339
Maintenance	875
Prestations diverses (dont 243 K€ subventions non consommées)	426
TOTAL	1 640

TRANSVALOR
 E-Golf Park
 950, avenue Roumanille
 CS 40237 - BIOT
 06904 - Sophia Antipolis Cedex
 RCS Antibes B 331 211 466

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

en K €

1) CREANCES

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
. Créances rattachées à des participations	167	167	
. Autres immobilisations financières	279	5	274
ACTIF CIRCULANT			
. Etudes en cours			
. Créances clients et comptes rattachés	2 131	2 131	
. Autres créances	1 365	1 365	
. Débiteurs divers	127	127	
. Charges constatées d'avance	528	528	
TOTAL GENERAL	4 597	4 323	274

2) DETTES

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 200	2 200	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 422	1 422	
Dettes fiscales et sociales	1 669	1 669	
Dettes fournisseurs immo.	351	351	
Autres dettes	24	24	
Produits constatés d'avance	1 640	1 640	
TOTAL GENERAL	7 306	7 306	

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

en K €

	Montant	dont U.E. et export
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
• Ventes, maintenance de logiciels et bases de données	7 493	5 039
• Etudes	0	0
• Ventes de livres	171	4
• Services	1 062	439
TOTAL	8 726	5 482

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

TABLEAU FILIALES ET PARTICIPATIONS

en €

	Capital (6)	Dev.	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (9)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (5)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (8)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (9)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
					Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).												
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société).												
TSV AMERICAS	200 000 USD	230 928	230 928	100%	200 000	200 000	100 000	0	1 506 519	17 777	0	Clôture au 31/12/2020
TSV AMERICAS (10)	162 986 EUR	188 190	188 190	100%	152 894	152 894	81 493	0	1 227 707	14 487	0	Clôture au 31/12/2020
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).												
GEOVARIANCES	227 500 EUR	651 834	651 834	14,1%	50 248	50 248	0	0	3 491 027	257 551	36 186	Clôture au 31/03/2020
PERTINENCE	2 400 000 EUR	-590 116	-590 116	12,5%	300 000	300 000	0	0	0	-252 924	0	Clôture au 31/12/2020
A14R	132 820 EUR	109 489	109 489	13,1%	11 600	11 600	25 000	0	567 708	-109 770	0	Clôture au 31/12/2020
TERRA 3D	EUR			9,6%	1 000	0	50 000	0			0	Société en liquidation judiciaire, avance en compte courant provisionnée à hauteur de 50k€
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations												
1. Filiales non reprises au § A.												
a. Filiales françaises (ensemble)												
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)												
2. Participations non reprises au § A.												
a. Dans des sociétés françaises (ensemble) PSL INNOVATION					501 960	501 960	0	0			0	Clôture au 31/12/2020
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble) OTOVO AS					213 613	213 613	0	0			0	Clôture au 31/12/2020

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Parité utilisée : 1 Euro pour 1,30 Dollars

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(8) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(9) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

(10) Taux de change au 31/12/2020 : 1 Euro pour 1,2271 Dollars

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS
Au 31/12/2020

Engagements donnés par la Banque pour :	Néant
Garantie client :	Néant
Caution donnée par la Banque pour :	Néant
Indemnités de fin de carrière :	Néant

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE en €
• ACTIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	10 608	40
• AUGMENTATION DE L'EXERCICE	0	
• ACTIONS A LA FIN DE L'EXERCICE	10 608	40
Soit	424 320 €	

TRANSVALOR
 E-Golf Park
 950, avenue Roumanille
 CS 40237 - BIOT
 06904 - Sophia Antipolis Cedex
 RCS Antibes B 331 211 466

**REPARTITION DU CAPITAL DE TRANSVALOR
 AU 31 DECEMBRE 2020**

	Nombre	Montant en €	%
PERSONNES MORALES			
ARMINES	5 217	208 680	49,18%
B.N.P. PARIBAS	2 138	85 520	20,15%
CREDIT LYONNAIS S.A.	1 069	42 760	10,08%
NATIXIS BANQUES POPULAIRES S.A.	1 069	42 760	10,08%
FONDATION MINES PARITECH	1 069	42 760	10,08%
			0
Sous-Total	10 562	422 480	99,57%
PERSONNES PHYSIQUES	46	1 840	0,43%
TOTAL	10 608	424 320	100,00%

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

EFFECTIFS MOYENS

	2020	2019
Cadres	75,5	72
Professions intermédiaires		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	75,5	72,0

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(En K€)

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat total
Résultat avant impôt	-392	589	197
Impôt à 28%	19	0	19
Crédits d'impôts (CIR,CII)	-735	0	-735
Total Impôt sur les bénéfices	-716	0	-716
Résultat net de l'exercice	324	589	913

TRANSVALOR S.A.
E-GOLF PARK
950, avenue Roumanille
CS 40237 - Biot
06904 Sophia Antipolis Cedex - France
RCS ANTIBES B 331 211 466

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 15 juin 2021

Le mardi 15 juin 2021 à 14h00, les actionnaires de la société TRANSVALOR, société anonyme au capital de 424.320 euros, se sont réunis par visioconférence, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Président, par lettre recommandée individuelle datée du 26 mai 2021.

Il a été établi une feuille de présence envoyée par DocuSign, à l'entrée en séance, par tous les actionnaires présents ou représentés.

Monsieur Robert BRUNCK préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration. Monsieur Etienne WEY, présent et acceptant, est appelé à la fonction de Scrutateur, Madame Caroline GARNIER est désignée comme secrétaire.

Le bureau ainsi constitué, le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée par les Membres du Bureau, que les actionnaires présents en visioconférence ou représentés possèdent 10 602 actions sur les 10 608 actions formant le capital et ayant droit de vote.

L'assemblée réunissant, sur première convocation, le quorum de 20% des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée :

1. Les statuts de la Société
2. Les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires auxquelles sont joints les récépissés postaux
3. La feuille de présence à laquelle est jointe la liste des actionnaires
4. Les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance
5. Le rapport de gestion
6. Les comptes de l'exercice 2020 et rapports du Commissaire aux Comptes
7. Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président fait en outre observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle les différents points à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve - tels qu'ils ont été présentés - les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 912.740,86 €.

DS
GL

DS
WE

DS
BR

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L225-38 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 912.740,86 € comme suit :

- A titre de dividendes aux actionnaires :	106.080	€
(Soit 10 € pour chacune des 10.608 actions composant le capital social)		
- Le solde au report à nouveau :	806.660,86	€

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du CGI, la distribution du montant total du dividende est ventilée comme suit :

Actions ordinaires :

- Revenus éligibles à la réfaction de 40% :	106.080	€
- Revenus non éligibles à la réfaction de 40% :	-	

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les montants des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende par action
2017	35.00 €
2018	10.00 €
2019	10.00 €

Les dividendes seront mis en paiement au 31 juillet 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur ci-dessous arrive à expiration ce jour, renouvelle, pour une durée de trois années, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023, le mandat de :

- Monsieur **Alain CAZALE**, de nationalité française
Demeurant 82, boulevard de la République

DS
GL

DS
WE

DS
BR

92210 SAINT CLOUD

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de nommer la **Fondation Mines ParisTech**, représentée par Monsieur Jean-Luc DELASSUS, en qualité d'administrateur de la société, pour une durée de trois années, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de nommer Monsieur **Jérôme GOSSET**, de nationalité française, demeurant 4260, rue Boyer, Montréal, H2J 3C7, Québec, Canada, en qualité d'administrateur de la société, pour une durée de trois années, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023, sous réserve de l'acquisition de 2 actions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de nommer **Monsieur Robert BRUNCK**, en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de UI GESTION démissionnaire, pour la durée du mandat d'UI GESTION.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Patricia RENAUD de son poste d'administratrice de la société, en date du 4 mai 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

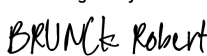
Le Scrutateur
M Etienne WEY


Le Président
M Robert BRUNCK

Le secrétaire
Mme Caroline GARNIER

DocuSigned by:

5A6EFD6902A741A...

DocuSigned by:

021D92FC90404D7...

DocuSigned by:

E413E45F578C43B...

SA TRANSVALOR

*E-GOLF PARK
950, avenue Roumanille
CS 40237 - Biot
06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux actionnaires de la société TRANSVALOR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRANSVALOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note III en page N°1 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des indemnités de fin de carrière.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Crédit Impôt Recherche

Votre société comptabilise le crédit impôt recherche selon les modalités décrites dans la note V des règles et méthodes comptables et l'annexe 'ventilation de l'impôt sur les bénéfices'. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des montants comptabilisés et à en apprécier le caractère raisonnable.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 mai 2021

Le Commissaire aux comptes
GBA AUDIT ET FINANCE

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, positioned over the printed name.

Xavier LECARON

TRANSVALOR SA
Bilan actif

E-GOLF PARK
950 AVENUE ROUMANILLE
CS 40237 - BIOT
06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

N° Siret 33121146600049
N° Identifiant FR69331211466
Période du 01/01/20
au 31/12/20

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes au 31/12/2020	Au 31/12/19
Capital souscrit non-appelé (I) Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles	1 001 295 €	919 314 €	81 981 €	124 554 €
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	1 001 295 €	919 314 €	81 981 €	124 554 €
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 891 733 €	1 128 563 €	763 170 €	806 801 €
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil	32 228 €	14 592 €	17 636 €	20 859 €
Autres immob. corporelles	1 856 705 €	1 113 971 €	742 734 €	783 142 €
Immobilisations en cours	2 800 €		2 800 €	2 800 €
Avances & acomptes			0 €	0 €
Immobilisations financières	1 677 496 €	51 675 €	1 625 821 €	1 910 457 €
Participations selon mise en équ.				
Autres participations	1 231 315 €	1 000 €	1 230 315 €	1 453 188 €
Créances rattach. à des particip.	167 066 €	50 675 €	116 391 €	197 433 €
Autres titres immobilisés				
Prêts	182 387 €		182 387 €	163 958 €
Autres immob. financières	96 728 €		96 728 €	95 879 €
TOTAL II	4 570 524 €	2 099 552 €	2 470 972 €	2 841 811 €
Stocks et en-cours	23 036 €		23 036 €	20 177 €
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis	23 036 €		23 036 €	20 177 €
Avances & acomptes versés/com.	12 955 €		12 955 €	3 000 €
Avances & acomptes versés/com.	12 955 €		12 955 €	3 000 €
Créances	3 624 034 €	115 870 €	3 508 164 €	4 336 721 €
Clients et comptes rattachés	2 131 244 €	115 870 €	2 015 374 €	2 938 044 €
Autres créances	1 492 790 €		1 492 790 €	1 398 677 €
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	10 507 143 €		10 507 143 €	5 990 768 €
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 507 143 €		10 507 143 €	5 990 768 €
Charges constatées d'avance	527 383 €		527 383 €	417 252 €
Charges constatées d'avance	527 383 €		527 383 €	417 252 €
TOTAL III	14 694 551 €	115 870 €	14 578 681 €	10 767 918 €
Ecart de conversion actif (V)	0 €		0 €	4 953 €
Ecart de conversion actif (VI)			0 €	4 953 €
TOTAL GENERAL (I à VI)	19 265 075 €	2 215 422 €	17 049 653 €	13 614 682 €

TRANSVALOR SA**Bilan passif**

E-GOLF PARK
950 AVENUE ROUMANILLE
CS 40237 - BIOT
06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

N° Siret 33121146600049
N° Identifiant FR69331211466
Période du 01/01/20
au 31/12/20

Détail des postes	Au 31/12/20	Au 31/12/19
Capital social ou individuel	424 320 €	424 320 €
Capital social ou individuel	424 320 €	424 320 €
Réserves	88 167 €	88 167 €
Réserve légale	42 432 €	42 432 €
Rés. statutaires ou contractuelles	45 735 €	45 735 €
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 494 603 €	7 377 127 €
Résultat de l'exercice	912 741 €	819 571 €
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	8 919 831 €	8 709 185 €
Avances conditionnées	34 000 €	34 000 €
TOTAL (II)	34 000 €	34 000 €
Provisions pour risques	25 598 €	4 953 €
Provisions pour charges	670 261 €	
TOTAL (III)	695 859 €	4 953 €
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes aup. étab. crédit	2 200 000 €	
Emprunts et dettes financ. divers		
Avanc. & acptes reçus/com en cours	88 453 €	217 479 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés	1 422 010 €	1 405 938 €
Dettes fiscales et sociales	1 669 224 €	1 222 834 €
Dettes sur immo. et cptes rattachés	351 032 €	421 401 €
Autres dettes	24 827 €	55 192 €
Produits constatés d'avance	1 639 705 €	1 531 465 €
TOTAL (IV)	7 395 251 €	4 854 309 €
Ecarts de conversion passif (V)	4 712 €	12 235 €
TOTAL GENERAL (I à V)	17 049 653 €	13 614 682 €

TRANSVALOR SA**Compte de résultat**

E-GOLF PARK
950 AVENUE ROUMANILLE
CS 40237 - BIOT
06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

N° Siret 33121146600049
N° Identifiant FR69331211466
Période du 01/01/20
au 31/12/20

Détail des postes	Au 31/12/20	Au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	8 883 742 €	9 228 554 €
Montant net Chiffre d'affaires	8 726 175 €	8 993 539 €
Ventes de marchandises	171 324 €	244 173 €
Production vendue (B&S)	8 554 851 €	8 749 366 €
Autres produits d'exploitation	157 567 €	235 015 €
Production stockée	2 860 €	20 177 €
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	126 640 €	78 356 €
Reprise /prov. & transferts charge	27 852 €	135 189 €
Autres produits	215 €	1 294 €
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	9 370 621 €	9 127 302 €
Consommation exercice /tiers	1 892 488 €	2 319 421 €
Achats matières premières		
Achats autres approvisionnements		
Variation de stocks Mat./approv.		
Autres achats et charges externes	1 892 488 €	2 319 421 €
Impôts, taxes et vers. assimilés	284 123 €	275 668 €
Impôts, taxes et vers/ assimilés	284 123 €	275 668 €
Charges du personnel	6 300 864 €	5 755 678 €
Salaires et traitements	4 278 099 €	3 951 721 €
Charges sociales	2 022 765 €	1 803 957 €
Dotations aux amortis. & provisions	413 068 €	293 263 €
Amort. sur immobilisations	313 225 €	293 263 €
Provis. sur immobilisations		
Provis. sur actif circulant		
Dotations pour risque et charges	99 843 €	
Autres charges	480 078 €	483 272 €
Autres charges	480 078 €	483 272 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-486 879 €	101 252 €

TRANSVALOR SA**Compte de résultat**

E-GOLF PARK
 950 AVENUE ROUMANILLE
 CS 40237 - BIOT
 06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

N° Siret 33121146600049
 N° Identifiant FR69331211466
 Période du 01/01/20
 au 31/12/20

Détail des postes	Au 31/12/20	Au 31/12/19
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM		
Bénéfice ou perte transféré III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
PRODUITS FINANCIERS (V)	170 426 €	111 016 €
De participations	158 857 €	101 854 €
D'autres valeurs mobil. & créances		
Autres intérêts et produits assim.		
Reprise/provis. & transf. charges	4 953 €	
Différ. positives de change	6 616 €	8 492 €
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.		670 €
CHARGES FINANCIERES (VI)	75 890 €	5 422 €
Dot. aux amort. & aux provisions	51 675 €	4 953 €
Intérêts et charges assimilées	0 €	0 €
Différences négatives de change	24 215 €	469 €
Charges nettes/cess. mob. de plac.		
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	94 536 €	105 594 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	-392 343 €	206 846 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 072 299 €	153 921 €
Sur opérations de gestion	944 €	
Sur opér. de capital, cess. actifs	1 071 355 €	153 921 €
Sur opér. de capital, subv. d'inv.		
Autres opér. de capital		
Reprises/prov. & transf. de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	483 667 €	217 465 €
Sur opérations de gestion	190 039 €	38 897 €
Sur opérations en capital	293 628 €	178 568 €
Dotations aux amort. & provis.		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	588 632 €	-63 544 €
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (IX)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	-716 452 €	-676 270 €
Total des produits (I + III + V + VII)	10 126 467 €	9 493 491 €
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 213 726 €	8 673 919 €
Bénéfice	912 741 €	819 571 €

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS **AU 31 DECEMBRE 2020**

Le total du bilan de l'exercice clos le 31/12/2020, s'élève, avant répartition, à 17 049 653 €.

Le total du compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, est de 10 126 467 €.

Le bénéfice net est de 912 741 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes sont arrêtés le 15 avril 2021 par le Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Du fait de la survenance de la pandémie COVID-19, la société a pu poursuivre son activité avec la mise en place du télétravail, dans la mesure du possible, à partir du 16 mars 2020. Un nombre maximum de 23 salariés est autorisé à venir sur site.

Dans ce cadre, deux Prêts Garantis par l'Etat ont été souscrits en novembre 2020 pour un montant de 2.200K€.

À la suite de la démission du PDG, Madame Patricia RENAUD, Monsieur Robert BRUNCK a été nommé en octobre 2020.

II. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

III. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et, conformément au règlement de l'ANC 2014-03 édictant les normes comptables applicables au plan comptable général 2014.

Elles satisfont au respect du principe d'image fidèle.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, la société applique, pour la première année, la comptabilisation des indemnités de fin de carrière, méthode de référence.

L'incidence de la comptabilisation des indemnités de fin de carrière se traduit par une minoration des capitaux propres à l'ouverture de 596 016 €.

Hormis les remarques précédentes, aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels ni dans les méthodes d'évaluation retenues.

IV. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles : Les coûts de développement sont immobilisés. Ces coûts sont générés en interne, il n'entre dans le coût du développement immobilisé que les dépenses directes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- . Logiciels : 1 à 3 ans
- . Immobilisation incorporelles – coût de développement : 3 ans
- . Immobilisation incorporelles – développement IHM : 7 ans
- . Installations générales, agencements : 10 ans
- . Matériel informatique : 3 à 7 ans
- . Matériel de bureau : 5 ans
- . Mobilier : 5 à 10 ans

b) Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part de situation nette, à la valeur des actifs sous-jacents, à leur rentabilité et perspectives futures, ou à la valeur actuelle des flux de trésorerie future.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, avec compte de régularisation de passif pour les créances libellées en monnaies étrangères.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'évènements passés.

Les incidences chiffrées sont présentées dans le tableau des provisions pour risques et charges ci-après.

Il a été comptabilisé au compte de résultat la somme de 74 245.67 € (dotation 2020) et en report à nouveau la somme de 596 015.52 € (montant cumulé de l'engagement à fin 2019).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- 1/ Taux d'actualisation 0.77%
- 2/ Taux de charges sociales 50,00%
- 3/ Taux moyen de rotation du personnel : 15% jusqu'à 40 ans, 10% jusqu'à 45 ans, 5% jusqu'à 50 ans, 2% jusqu'à 55 ans, 0% au-delà de 55 ans.
- 4/ Age de départ en retraite : 65 ans
- 5/ Départ volontaire des salariés
- 6/ Taux d'évolution des salaires : 1,80%

V. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le produit de la vente d'une licence (permanente ou annuelle) est constaté à la date de son installation chez le client.

Le produit de la maintenance est constaté prorata temporis sur la durée du contrat.

Dans le cadre d'une licence annuelle, la part de maintenance, estimée à hauteur de 16% du prix de vente, est également constatée prorata temporis sur la durée annuelle.

IMPOTS SUR LES BENEFICES

Crédit Impôt Recherche (CIR) / Crédit Impôt Innovation

Depuis 2015, les demandes de CIR sont réalisées avec l'appui d'un prestataire externe.

Le produit comptabilisé sur l'exercice au titre du Crédit Impôt Recherche s'élève à 735 360 €. Tous les crédits d'impôts recherche déclarés sur les exercices antérieurs ont été encaissés au 31/12/2020.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est principalement constitué de cessions de titres de participation pour un montant de 1 071 355€ générant une plus-value sur l'exercice de 777 727€.

VI. AUTRES INFORMATIONS

Fiscalité différée

Le montant total des déficits fiscaux reportables s'élève à a 290 719 €. La société n'ayant pas opté pour la comptabilisation des impôts différés, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé à ce titre.

TRANSVALOR
 E-Golf Park
 950, avenue Roumanille
 CS 40237 - BIOT
 06904 - Sophia Antipolis Cedex
 RCS Antibes B 331 211 466

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

en K €

IMMOBILISATIONS	Valeur brute immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions créations apports et virements de poste à poste	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
			par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>					
Logiciel	546	75			621
Workbench	380				380
TOTAL I	926	75			1 001
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>					
Autres immobilisations corporelles	2 027	152		290	1 889
Immobilisations en cours	3				3
Avances et acomptes					
TOTAL II	2 030	152		290	1 892
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>					
Participations	1 453	71		293	1 231
Créances rattachées à des participations	198	6		36	168
Autres immobilisations financières	259	20			279
TOTAL III	1 910	97		329	1 678
TOTAL GENERAL	4 866	324		619	4 571

TRANSVALOR
 E-Golf Park
 950, avenue Roumanille
 CS 40237 - BIOT
 06904 - Sophia Antipolis Cedex
 RCS Antibes B 331 211 466

ETAT DES AMORTISSEMENTS

en K €

IMMOBILISATIONS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et aux reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Logiciel	801	118		919
TOTAL I	801	118	0	919
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Autres immobilisations corporelles	1 224	195	290	1 129
TOTAL II	1 224	195	290	1 129
<u>TOTAL GENERAL</u> <i>dont exceptionnel</i>	2 025	313	290	2 048

TRANSVALOR
 E-Golf Park
 950, avenue Roumanille
 CS 40237 - BIOT
 06904 - Sophia Antipolis Cedex
 RCS Antibes B 331 211 466

ETAT DES PROVISIONS

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
				0
. Provision pour dépréciation des titres de participation	0	52		52
. Provision pour risques	5	100	5	100
. Provision s/immos corporelles	0			0
. Provision pour dépréciation de créances douteuses	130		14	116
. Provision pour indemnité fin de carrière (voir note ci-dessous)		670		670

TRANSVALOR
 E-Golf Park
 950, avenue Roumanille
 CS 40237 - BIOT
 06904 - Sophia Antipolis Cedex
 RCS Antibes B 331 211 466

PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

en K €

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	11
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	113
Créances fiscales	769
Divers	2
TOTAL	895

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	721
Dettes fiscales et sociales	1 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	1 954

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

en K €

Charges constatées d'avance	Montant
Loyer	66
Assurances	46
Maintenance	63
Redevances	126
Autres	226
TOTAL	527

Produits constatés d'avance	
Licences	339
Maintenance	875
Prestations diverses (dont 243 K€ subventions non consommées)	426
TOTAL	1 640

TRANSVALOR
 E-Golf Park
 950, avenue Roumanille
 CS 40237 - BIOT
 06904 - Sophia Antipolis Cedex
 RCS Antibes B 331 211 466

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

en K €

1) CREANCES

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
. Créances rattachées à des participations	167	167	
. Autres immobilisations financières	279	5	274
ACTIF CIRCULANT			
. Etudes en cours			
. Créances clients et comptes rattachés	2 131	2 131	
. Autres créances	1 365	1 365	
. Débiteurs divers	127	127	
. Charges constatées d'avance	528	528	
TOTAL GENERAL	4 597	4 323	274

2) DETTES

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 200	2 200	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 422	1 422	
Dettes fiscales et sociales	1 669	1 669	
Dettes fournisseurs immo.	351	351	
Autres dettes	24	24	
Produits constatés d'avance	1 640	1 640	
TOTAL GENERAL	7 306	7 306	

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

en K €

	Montant	dont U.E. et export
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
• Ventes, maintenance de logiciels et bases de données	7 493	5 039
• Etudes	0	0
• Ventes de livres	171	4
• Services	1 062	439
TOTAL	8 726	5 482

TABLEAU FILIALES ET PARTICIPATIONS

en €

	Capital (6)	Dev.	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (9)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (5)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (8)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (9)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
					Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).												
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société).												
TSV AMERICAS	200 000 USD	230 928	230 928	100%	200 000	200 000	100 000	0	1 506 519	17 777	0	Ciôture au 31/12/2020
TSV AMERICAS (10)	162 986 EUR	188 190	188 190	100%	152 894	152 894	81 493	0	1 227 707	14 487	0	Ciôture au 31/12/2020
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).												
GEOVARIANCES	227 500 EUR	651 834	651 834	14,1%	50 248	50 248	0	0	3 491 027	257 551	36 186	Ciôture au 31/03/2020
PERTINENCE	2 400 000 EUR	-590 116	-590 116	12,5%	300 000	300 000	0	0	0	-252 924	0	Ciôture au 31/12/2020
A4AR	132 820 EUR	109 489	109 489	13,1%	11 600	11 600	25 000	0	567 708	-109 770	0	Ciôture au 31/12/2020
TERRA 3D	EUR			9,6%	1 000	0	50 000	0			0	Société en liquidation judiciaire, avance en compte courant provisionnée à hauteur de 50k€
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations												
1. Filiales non reprises au § A.												
a. Filiales françaises (ensemble)												
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)												
2. Participations non reprises au § A.												
a. Dans des sociétés françaises (ensemble) PSL INNOVATION					501 960	501 960	0	0			0	Ciôture au 31/12/2020
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble) OTOVO AS					213 613	213 613	0	0			0	Ciôture au 31/12/2020

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Parité utilisée : 1 Euro pour 1,30 Dollars

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(8) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(9) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

(10) Taux de change au 31/12/2020 : 1 Euro pour 1,2271 Dollars

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS
Au 31/12/2020

Engagements donnés par la Banque pour :	Néant
Garantie client :	Néant
Caution donnée par la Banque pour :	Néant
Indemnités de fin de carrière :	Néant

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE en €
• ACTIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	10 608	40
• AUGMENTATION DE L'EXERCICE	0	
• ACTIONS A LA FIN DE L'EXERCICE	10 608	40
Soit	424 320 €	

TRANSVALOR
 E-Golf Park
 950, avenue Roumanille
 CS 40237 - BIOT
 06904 - Sophia Antipolis Cedex
 RCS Antibes B 331 211 466

**REPARTITION DU CAPITAL DE TRANSVALOR
 AU 31 DECEMBRE 2020**

	Nombre	Montant en €	%
PERSONNES MORALES			
ARMINES	5 217	208 680	49,18%
B.N.P. PARIBAS	2 138	85 520	20,15%
CREDIT LYONNAIS S.A.	1 069	42 760	10,08%
NATIXIS BANQUES POPULAIRES S.A.	1 069	42 760	10,08%
FONDATION MINES PARITECH	1 069	42 760	10,08%
			0
Sous-Total	10 562	422 480	99,57%
PERSONNES PHYSIQUES			
	46	1 840	0,43%
TOTAL	10 608	424 320	100,00%

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

EFFECTIFS MOYENS

	2020	2019
Cadres	75,5	72
Professions intermédiaires		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	75,5	72,0

TRANSVALOR
E-Golf Park
950, avenue Roumanille
CS 40237 - BIOT
06904 - Sophia Antipolis Cedex
RCS Antibes B 331 211 466

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(En K€)

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat total
Résultat avant impôt	-392	589	197
Impôt à 28%	19	0	19
Crédits d'impôts (CIR,CII)	-735	0	-735
Total Impôt sur les bénéfices	-716	0	-716
Résultat net de l'exercice	324	589	913